

Éditorial : Politiques et évaluation de l'enseignement tertiaire : attention... danger ?

En avril 2004, L'Unité d'enseignement et de recherche « Politique, économie, gestion et éducation comparée » (PEGEC) de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (Université de Genève) organisait une journée d'étude consacrée aux politiques et à l'évaluation de l'enseignement tertiaire.

Le choix du thème de la journée d'étude et de ce numéro de la revue s'est imposé pour différentes raisons. L'enseignement tertiaire a subi depuis 30 ans une véritable mue. Tout d'abord les systèmes d'enseignement tertiaire ont accueilli de plus en plus d'étudiants et ont démultiplié les offres de formation. Jusqu'au début des années '90, ce double phénomène d'augmentation des effectifs estudiantins et de diversification des cursus de formation est allé de pair dans les pays européens avec une forte croissance du financement public, mais les ressources budgétaires ont été stabilisées par la suite. Jusqu'alors, les politiques de l'enseignement supérieur étaient confinées à des espaces nationaux. Or, depuis la fin de la décennie '90, nous assistons à l'émergence d'un nouvel espace d'enseignement supérieur, regroupant des Etats d'Europe occidentale, d'Europe centrale et orientale. Cette construction, a d'ores et déjà des retombées dans les hautes écoles (reconfiguration des cursus et réformes des plans d'études, prise en compte d'une mobilité accrue des étudiants); elle marque une rupture dans la manière de concevoir le développement des hautes écoles (très souvent en quasi autarcie et situation monopolistique sur des marchés régionaux de formation), et dans la façon de penser la formation des étudiants (nouveau découpage des études, mobilité accrue des usagers rendant les hautes écoles plus interdépendantes les unes des autres... tout en les mettant, dans une certaine mesure, en situation concurrentielle). Enfin, dressons un dernier constat: depuis quelques années les politiques à l'égard des services publics dans les pays du Nord insistent moins sur les ressources et s'intéressent davantage aux résultats. Ce changement affecte également les universités et encourage, voire oblige ces dernières à rendre mieux compte de la qualité de leur fonctionnement et de leurs prestations.

Traiter des politiques et de l'évaluation de l'enseignement tertiaire implique des points de vue qui relèvent aussi bien de macro- que de microanalyses, ce qu'illustrent les différentes contributions réunies dans ce volume. Par ailleurs, nous venons de mettre en exergue l'émergence progressive d'un espace européen de l'enseignement universitaire, raison pour laquelle nous convions le lecteur à un petit effort de décentration, puisque les contributions se réfèrent à différentes situations européennes (pays de l'Est, Espagne, Suisse). Gorga traite des réformes dans l'enseignement supérieur en Europe centrale et de l'Est de 1989 à nos jours. Elle montre d'abord que les transformations actuelles des paysages universitaires européens se sont aussi répercutées

dans les Etats d'Europe centrale et orientale; cependant les mutations de ces dernières années¹ se situent dans le prolongement des bouleversements consécutifs à la chute des régimes communistes. Gorga décrit les phases successives par lesquelles les systèmes d'enseignement universitaires des pays de l'Est ont passé et souligne le lien entre l'évolution des institutions d'enseignement tertiaire et celle de leur environnement sociopolitique. L'adhésion à la Déclaration de Bologne implique l'adoption par les Etats signataires d'une mesure standardisée de la quantité de travail requise pour chaque unité d'enseignements, désignée par le terme de crédit ECTS (*European Credit Transfer System*). Ferrer, Roca, Cervello et Esteban rendent compte d'une étude menée dans 6 universités espagnoles et portant sur les attitudes et les réactions du corps enseignant lors de l'introduction des crédits ECTS. Les chercheurs espagnols formulent en conclusion à leur article des propositions destinées à faciliter l'introduction et la mise en œuvre de ce nouveau système de crédits. La Déclaration de Bologne constitue certes un important facteur de changement dans l'enseignement supérieur, mais ce n'est pas le seul, comme l'illustre l'apport de Berclaz à propos de la Suisse. En 1996, la création des hautes écoles spécialisées (HES) représente un changement majeur dans le domaine de l'enseignement tertiaire helvétique. Ces institutions d'enseignement supérieur ont pour missions de proposer des formations de haut niveau et de promouvoir en leur sein la recherche appliquée. Peu après leur lancement, les HES ont été soumises à une double évaluation, afin d'obtenir une autorisation de gestion institutionnelle et une reconnaissance de leurs titres. Berclaz relève que de telles évaluations ont été positives pour le pilotage stratégique des HES; il s'interroge sur la possibilité de transférer un tel modèle d'évaluation dans les universités, mais il rappelle l'une des particularités des HES: celles-ci sont régies par des dispositions légales accordant des prérogatives étendues à l'autorité politique de tutelle. Assurément, la plupart des universités occidentales se sont toujours efforcées de conserver une distance par rapport au pouvoir politique, mais Hanhart observe dans son article que les évaluations ont été le plus souvent imposées aux universités ces dernières années de l'extérieur; il analyse les raisons de ce développement, et conclut qu'il faut désormais s'interroger sur l'apport des évaluations au pilotage des hautes écoles, sans pour autant en sous-estimer les dangers. Perellon revient à la Déclaration de Bologne et en rappelle les trois objectifs: promouvoir la transparence, la mobilité et la qualité au sein d'un espace européen de l'enseignement supérieur. Ce triple objectif pose les questions de la coopération en matière d'évaluation de la qualité et de l'équilibre à trouver entre des prérogatives nationales et une inévitable coordination supranationale. Dans cette perspective, Perellon s'interroge sur le sens donné à l'harmonisation des politiques nationales en matière d'assurance qualité; il prolonge sa réflexion sur la pertinence de la prise en compte de la « variable nationale » dans le domaine de l'enseignement tertiaire, et plus particulièrement pour ce qui est des politiques d'assurance qualité. Il conclut à l'inexistence aujourd'hui d'un « modèle européen » d'assurance qualité dans l'enseignement universitaire. Rege Colet traite également de la question des enjeux de l'évaluation de la qualité à l'échelle d'une haute école, en l'occurrence l'Université de Genève. Elle souligne qu'il est indispensable, préalablement à toute évaluation, de mener une réflexion sur la notion de qualité et d'élaborer un modèle d'analyse de la qualité. Rege Colet insiste sur la nécessité d'ancrer les pratiques d'évaluation dans la stratégie globale de pilotage et de développement des universités.

¹ Rappelons que la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie font partie des signataires de la Déclaration de Bologne en juin 1999.

Après avoir parcouru les différents articles de ce numéro, le lecteur constatera la place conférée par la plupart des auteurs à l'analyse comparée. Cette observation n'est pas le fruit d'un hasard, mais un choix délibéré des organisateurs de la journée d'étude de l'Unité PEGEC. Notre collègue Soledad Perez, maître d'enseignement et de recherche en éducation comparée, s'était à son habitude fortement impliquée dans la conception, la préparation et le déroulement de la journée d'étude. Il était prévu qu'elle rédige avec le soussigné l'éditorial de ce numéro de la revue. Hélas la maladie ne lui en a pas accordé le temps, et Soledad nous a quittés définitivement un matin de décembre 2004, nous laissant le souvenir d'une collègue pleine de vie, de projets. Elle fut avec Abdeljalil Akkari l'initiatrice de la revue «L'éducation en débats: analyse comparée » qu'elle voulait comme un lieu d'échanges et de débats scientifiques entre auteurs et lecteurs. Elle réussit en tous les cas à y faire dialoguer de nombreux collègues des sciences de l'éducation, de formations, de nationalités et de milieux divers. Ce numéro de la revue a été conçu dans cet esprit, et si le lecteur perçoit un dialogue à travers les six articles, nous aurons alors rendu un bel hommage à notre collègue.

Siegfried Hanhart